



## RUE DE LA BERGE ■ L'installation d'Auchan à l'étude Un supermarché provisoire ?



**PARKING.** Situé rue de la Berge, il est fermé jusqu'au 9 avril. J.-M.P.

**Le parking sauvage rue de la Berge est interdit à la circulation et au stationnement à partir de ce jeudi et jusqu'au lundi 9 avril. Des sondages pour vérifier la portance du sol y sont entrepris en vue d'accueillir provisoirement - si les résultats sont validés - le supermarché Auchan.**

**L**e terrain, situé 16 à 20 rue de la Berge, offre depuis plusieurs années 100 places de stationnement gratuites. Il appartient à une SCI au nom de Patrick Gerbay. « Tant qu'aucun projet de

construction ne démarre, nous avons un accord de mise à disposition », détaille Yves Nicolin.

Si le parking est fermé durant quatre jours, c'est pour permettre des investigations géotechniques par le cabinet d'études Fondasol. Les résultats serviront à valider l'installation temporaire d'Auchan, actuellement place Sully et demain au cœur du projet de centre-ville.

« Avec l'îlot Foch Sully ; le magasin va s'agrandir, mais la difficulté c'est que pendant les travaux, il faut qu'il déménage », explique

le maire. D'où l'étude du parking rue de la Berge. L'espace serait alors suffisamment grand pour que l'enseigne installe pendant deux ans une structure provisoire. Dans ce cas, la Ville apporterait pour le stationnement un emplacement dont elle est propriétaire, à l'arrière du château Jules-Ferry. « En attendant l'ouverture du centre commercial prévue en 2021, Auchan pourrait, dans ces conditions, maintenir une activité et garder son personnel », fait valoir Yves Nicolin. ■

J.-M.P.